

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction des Etudes, de la Programmation et du Patrimoine
Service Gestion Immobilière
1 25 33

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 SEPTEMBRE 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-MARC PERRIN**

OBJET : Renouvellement du bail de location de la caserne de gendarmerie d'Orgon.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué au patrimoine et aux marchés publics, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation le renouvellement du bail de la caserne de gendarmerie d'Orgon (13660) située à l'embranchement de l'avenue Jean Moulin et du chemin du stade, arrivé à expiration le 14 mai 2018.

Le présent bail est consenti pour une durée de neuf ans à compter du 15 mai 2018. Il peut être résilié à la seule volonté de l'Etat, à charge pour lui de prévenir le Département six mois à l'avance, par lettre recommandée, sans autre indemnité que le paiement du terme en cours.

Le montant du loyer annuel fixé par la Direction Régionale des Finances Publiques s'élève à 225 133,66 €, charges locatives en sus, payable trimestriellement à terme échu.

Un avenant au bail constatera la révision du loyer à l'expiration de chacune des deux premières périodes triennales en fonction de l'évolution de l'indice du 4^{ème} trimestre 2017 du coût de la construction publié par l'INSEE.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL